

Vers un bon démarrage du projet CORAL par les Enfants et Jeunes Travailleurs du Togo.

L'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs du Togo (AEJT) a tenu à Lomé le 22 mai 2017, son Assemblée Générale. Cette Assemblée Générale s'est tenue grâce à l'appui technique et financier de Terre des hommes. Cet appui s'inscrit dans le cadre du renforcement de capacités des AEJT prévu dans le Projet de Protection des Enfants Migrants le Long du Corridor Abidjan-Lagos (CORAL).

Cette assise a permis de réviser les statuts et règlement intérieur de l'association et adopter sa nouvelle dénomination en vue de lui faciliter la reconnaissance officielle et renforcer sa crédibilité et sa visibilité au niveau national et dans la sous région.

En effet, au Togo, les actions de l'AEJT connaissent de nombreux défis et contraintes en raison de l'absence de la personnalité juridique de l'association. La raison fondamentale de ce manquement est liée à l'emploi du terme « **Enfants travailleurs** » que les autorités togolaises jugent contraire à l'esprit de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant et du code de l'enfant qui interdisent les pires formes de travail des enfants.

Pour un bon démarrage du Projet de Protection des Enfants Migrants le Long du Corridor Abidjan-Lagos (CORAL), il est devenu impérieux pour l'AEJT Togo de procéder à la modification de ses statuts notamment par rapport au nom de l'association.

La nouvelle dénomination retenue à l'issue des travaux est « **Association des Enfants et Jeunes du Togo pour les Droits de l'Enfant en abrégé « AEJT-DE »**. Les prochaines étapes consisteront à poursuivre les formalités administratives pour l'obtention du récépissé de l'association.

« Nous croyons que cet idéal est réalisable car nous notons avec satisfaction que la volonté politique est bien là et nous pouvons nous rassurer que le gouvernement togolais ne ménagera aucun effort pour le rendre effectif », a déclaré la Coordinatrice Nationale de l'AEJT dans son discours d'ouverture.

L'Assemblée Générale a également servi de cadre pour la restitution de l'atelier de planification et de lancement officiel du projet de Protection des Enfants Migrants le long du Corridor Abidjan-Lagos (CORAL).

Ils étaient 32 enfants et jeunes, représentants les groupes de base des AEJT, venus des 6 régions du Togo à participer à cette importante rencontre et à suivre les explications sur le projet CORAL qui sera mis en œuvre au Togo avec l'Association des Enfants et Jeunes du Togo pour les Droits de l'Enfant.

Étaient également aux côtés des enfants et jeunes, le Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET), Wao-Afrique, Plan International Togo, A nous la Planète, Carrefour Tiers Monde (CTM) et la **Direction Générale de la Protection de l'Enfance** qui, se dit, *dans l'intérêt supérieur des enfants, être toujours disposée à accompagner l'association.*

Nous travaillerons sans relâche, dans nos communautés avec beaucoup de détermination pour nous protéger et protéger les enfants en déplacement partout où ils se trouvent. Cette fois-ci, nous avons un bon «parent», un soutien très capital de notre partenaire Terre des hommes. Plus de souci, plus d'influence, mettons-nous au travail pour nos droits et surtout pour les droits des enfants migrants». Tels sont les messages de motivation du Chargé de projet CORAL AEJT Togo, Benjamin, à ses pairs, à la fin de la restitution.

